

Marseille, le 1er. Mai 1809.

*Monsieur,*

Conformément à ce qui précède, nous avons l'honneur de vous aviser que nous formons, dès ce jour, une Société sous la Raison d'AUTRAN-BELLIER FILS, ET PAUL AUTRAN. Elle suivra le même genre de Commerce que celle qui vient de s'éteindre.

Vous trouverez ci-bas nos signatures respectives, auxquelles seules nous vous prions d'ajouter foi.

Ayant à cœur de suivre constamment les principes d'exactitude et de droiture qui dirigent Mr. AUTRAN-BELLIER notre père et beau-père, nous osons espérer que vous daignerez nous honorer toujours de la même confiance que vous lui accordiez. Des moyens suffisans, joints à tout le zèle et à l'activité que méritent les intérêts de nos Amis, sont garans de la manière distinguée dont nous les soignerons. Accueillez favorablement, *Monsieur*, une nouvelle offre de nos services, et l'assurance de notre parfaite considération.

Signature de N. S. MELCHIOR AUTRAN FILS.

*Autran Bellier fils & Paul Autran*

Signature de N. S. PAUL AUTRAN BEAU-FILS.

*Autran Bellier fils, & Paul Autran.*